

CHRISTIANE BARONI - COMMISSAIRE AUX COMPTES DE SOCIETES

**ASSOCIATION
« CANNES UNIVERSITE »**

Siège Social : 5 quai saint Pierre
06400 CANNES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2012/2013
(du 01/07/2012 au 30/06/2013)**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 30/06/2013 sur :

- le contrôle des comptes du 01/07/2012 au 30/06/2013, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.../

**ASSOCIATION
« CANNES UNIVERSITE »**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS 2012/2013**

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels, sont réguliers, sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, les appréciations auxquelles j'ai procédé pour émettre les opinions ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

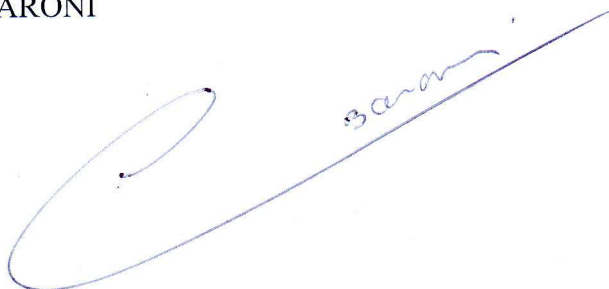
III – VERIFICATION ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Cannes, le 30 septembre 2013

Le Commissaire aux comptes
C.BARONI

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Baroni', is written over a long, thin horizontal line that spans across the bottom of the page.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2013 12			Exercice N-1 30/06/2012 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)							
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires	4 493	4 493					
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	976	976					
	Autres immobilisations corporelles	86 001	84 047	1 954	3 693	1 738	47.07	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
TOTAL II	91 476	89 515	1 954	3 693	1 738	47.07		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	CRÉANCES (3)							
	Clients et Comptes rattachés							
	Autres créances				181	181	100.00	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	229 540		229 540	197 559	31 981	16.19		
Charges constatées d'avance (3)	1 071		1 071	1 071				
TOTAL III	230 611		230 611	198 630	31 981	16.00		
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	322 087	89 515	232 572	202 504	30 068	14.85	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		30/06/2013 12	30/06/2012 12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation				
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	101 850	103 975	2 125	2.04
	Report à nouveau				
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 967	2 125	7 092	333.79
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	TOTAL I	106 818	101 850	4 967	4.88
	AUTRES FONDS PROPRES				
	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	TOTAL II				
	PROVISIONS				
Provisions pour risques Provisions pour charges	22 496	2 496	20 000	801.42	
TOTAL III	22 496	2 496	20 000	801.42	
DETTES (I)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts auprès d'établissements de crédit Concours bancaires courants Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	11 709 50 031	10 135 10 925	1 574 39 106	15.54 357.95
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes		39 596	39 596	100.00
	Produits constatés d'avance (1)	41 512	37 502	4 010	10.69
	TOTAL IV	103 252	98 158	5 094	5.19
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	232 566	202 504	30 062	14.85	

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

103 252

98 158

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 30/06/2013 12			Exercice N-1 30/06/2012 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens						
Production vendue de Services	178 782		178 782	166 822	11 960	7.17
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	178 782		178 782	166 822	11 960	7.17
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			253 913	256 625	2 712	1.06
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			5 554	1 327	4 227	318.50
Autres produits			0	141	141	99.99
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)			438 249	424 915	13 334	3.14
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			260 982	259 264	1 718	0.66
Impôts, taxes et versements assimilés			7 920	6 274	1 645	26.22
Salaires et traitements			100 524	114 330	13 806	12.08
Charges sociales			41 837	44 970	3 133	6.97
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 738	2 118	380	17.94
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			78		78	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)			413 078	426 956	13 878	3.25
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			25 171	2 041	27 212	NS
QUOTES-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	30/06/2013	12	30/06/2012	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V						
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI						
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)						
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)						
	25 171		2 041		27 212	NS
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
TOTAL VII						
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	20 203		84		20 120	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
TOTAL VIII	20 203		84		20 120	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	20 203		84		20 120	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	438 249		424 915		13 334	3,14
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	433 281		427 040		6 242	1,46
5. BENEFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	4 967		2 125		7 092	333,79

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

« ASSOCIATION CANNES UNIVERSITE »

5 quai Saint Pierre
06400 - CANNES

ANNEXE

Au bilan de l'exercice clos le 30 JUIN 2013	
et dont le total est de	232.566 €
Et le résultat comptable bénéficiaire de	+ 4.967 €

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013.

Les notes et tableaux ci-après font partie des comptes annuels de l'exercice 2012/2013.

I – REGLES ET METHODES COMPTABLES

(C.C. Art. 9 – 11 – décret 83/1020 du 29/11/1983 – Art 7 – 21 24 1. 2. 3.)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect des règles de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION
- PERMANENCE DES METHODES
- INDEPENDANCE DES EXERCICES

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base d'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

***COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET
AUX COMPTES DE RESULTAT***

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, hors frais d'acquisition et intérêts d'emprunts spécifiques.

Les AMORTISSEMENTS pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire ou le mode dégressif, selon que l'un ou l'autre mode convient mieux à chaque bien, en fonction de la durée de vie prévue :

- concessions immobilières	20 ans
- constructions	20 ans
- agencements	10 ans ou 5 ans
- installations techniques	10 ans ou 5 ans
- matériel et outillage	5 ans
- matériel de transport	5 ans
- matériel de bureau/informatique	5 ans
- mobilier	10 ans

ETAT DES PROVISIONS

NEANT

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

a) *STOCKS*

Les stocks sont évalués selon la méthode, premier entré, premier sorti (fifo). La valeur brute comprend les frais accessoires au prix d'achat. Une provision pour dépréciation de la différence est constituée, dès lors que le cours du jour ou la valeur de réalisation, hors frais de vente, devient inférieure à la valeur brute déterminée selon les modalités ci-dessus.

b) *CREANCES*

Elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

- clients pour	0 €
- autres créances	0 €
- disponibilités	229.540 €

c) *DETTES*

- Fournisseurs pour	11.709 €
- Dettes fiscale et sociales	50.031 €
- Autres dettes	0 €

c) *CHANGEMENT DE METHODE*

Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06 la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

d) *COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL*

NEANT

e) *CREDIT BAIL*

	VALEUR	REDEV	REDEV	VALEUR
	ORIGINE	EXERCICE	à - 1 AN	RACHAT
Crédit bail Mobilier		NEANT		

f) *ENGAGEMENTS FINANCIERS*

NEANT

g) *DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES*

NEANT

000-000-000-000-000

CHRISTIANE BARONI - COMMISSAIRE AUX COMPTES DE SOCIETES

**ASSOCIATION
« CANNES UNIVERSITE »**

Siège Social : 5 quai Saint Pierre
06400 CANNES

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES DE L'EXERCICE 2012/2013
(du 01/07/2012 au 30/06/2013)**

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisée. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a pas été donné avis d'aucune convention visée à l'article L.612-5 du Code du Commerce.

Fait à Cannes, le 30 Septembre 2013
Le Commissaire aux comptes
C.BARONI

